

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 25/007/2005 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 218/05 (MDE 25/004/2005 du 23 août 2005)

*"Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"*

## CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS DÉTENTION AU SECRET / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

ÉMIRATS ARABES UNIS

Humeid Salem al Ghawas al Zaabi (h), 39 ans

### Trois personnes libérées :

Abdullah Sultan al Subaihat (h), 45 ans

Mohammad Ahmad Saif al Ghufli (h), 44 ans

Saeed Ali Humeid al Kutbi (h), 45 ans

Londres, le 4 novembre 2005

Amnesty International a appris qu'Abdullah Sultan al Subaihat, Mohammad Ahmad Saif al Ghufli et Saeed Ali Humeid al Kutbi avaient été libérés le 25 octobre à Abou Dhabi. Aucune charge n'a été retenue contre eux. Selon certaines informations, ils étaient détenus au secret par les services d'*Amn al Dawla* (la Sûreté de l'État) depuis leur arrestation, le 2 août. On ignore s'ils ont été torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements en détention.

Humeid Salem al Ghawas al Zaabi, qui avait été appréhendé le 17 mars 2004 par des agents des services de renseignements militaires, est toujours détenu au secret. Il n'a été ni jugé, ni même inculpé. On ignore où cet homme est détenu. Le 3 novembre, il a été autorisé à téléphoner brièvement à ses proches, auxquels il a déclaré être en bonne santé. Amnesty International ignore le motif de son arrestation et de son maintien en détention.

### **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires indiqués ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

– dites que vous vous réjouissez de la remise en liberté d'Abdullah Sultan al Subaihat, Mohammad Ahmad Saif al Ghufli et Saeed Ali Humeid al Kutbi, qui étaient détenus au secret depuis près de trois mois ;

– déclarez-vous préoccupé par le maintien en détention au secret de Humeid Salem al Ghawas al Zaabi, qui n'a été ni inculpé ni jugé, et qui n'est pas autorisé à consulter un avocat ou à recevoir la visite de ses proches ;

– demandez des précisions quant au motif de son maintien en détention ;

– exhortez les autorités à libérer cet homme immédiatement et sans conditions, car il est détenu sans inculpation depuis le 17 mars 2004.

### **APPELS À :**

#### **Ministre de l'Intérieur :**

His Excellency  
Major-General Shaikh Saif bin Zayed Al Nahyan  
Minister of the Interior  
Ministry of the Interior  
POB 398  
Abou Dhabi  
Émirats arabes unis  
**Fax :** +971 2 4414938 / 4 3981119  
**Formule d'appel :** *Your Excellency* / Monsieur le Ministre,

#### **Ministre de la Justice :**

His Excellency  
Muhammad Nukhaira Al-Dhahiri  
Minister of Justice, Awqaf & Islamic Affairs  
Ministry of Justice, Awqaf & Islamic Affairs  
POB 753  
Abou Dhabi  
Émirats arabes unis  
**Fax :** +971 2 6810680 / 4 2825121  
**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

**Ministre des Affaires étrangères :**

His Excellency

Rashid 'Abdullah Al-Nu'aimi

Minister of Foreign Affairs

Ministry of Foreign Affairs

POB 1

Abou Dhabi

Émirats arabes unis

**Fax** : +971 4 2280979

**Formule d'appel** : *Your Excellency* / Monsieur le Ministre,

**COPIES aux représentants diplomatiques des Émirats arabes unis dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 16 DÉCEMBRE 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*